

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Vendredi 5 mars 2021 à 19h00
A la Maison des Associations

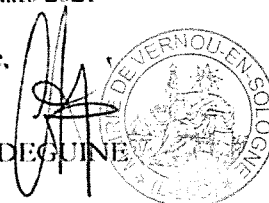
Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 01 mars 2021

Le Maire,

Nicolas DEGUINE



ORDRE DU JOUR

Informations du Maire :

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 22 janvier et 27 février 2021 ;
- Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ; achats validés suite au Conseil du 22 janvier 2021 ;
- Bilan comptable ;
- Informations des adjoints ;
- Reprise du salon de coiffure ;
- Projet entreprise JANVIER ;
- Mise en location du logement communal ;
- Terrain communal au lieu-dit « le Pont Rouge » ;
- Point sur les subventions attribuées ;
- Remise en état des fermetures de plusieurs menuiseries à la boulangerie.

Avis du conseil :

- 1) Renouvellement du tableau de commande des cloches de l'Eglise ;
- 2) Sécurisation du parcours Gustave ;
- 3) Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires plan de relance continuité pédagogique ;
- 4) Nomination de délégués au sein du Pays de Grande Sologne ;
- 5) Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour la Gestion des boues de la station d'épuration ;
- 6) Défense Extérieure Contre l'Incendie ;
- 7) Demande de subvention au titre du FIPD 2021 Programme (Sécurisation) ;

Questions & informations diverses

- Nomination des représentants à la commission de suivi de site de l'usine d'incinération d'ordures ménagères exploitée par le SIEOM de Mer ;

POUVOIR

Je soussigné.....

Donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour le vendredi 05 mars 2021,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le

Signature